


Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu

Présentation du budget 2024
Programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026



Document explicatif

Décembre 2023



Madame,
Monsieur,

Le 27 décembre 2023, le Conseil municipal a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2024 et à l'adoption de son programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

Le Conseil a donc adopté un budget équilibré de plus de 5 millions de dollars afin de continuer à offrir à ses citoyens des services de qualité au cours de l'année 2024.

Quant aux dépenses en immobilisations, elles atteindront approximativement 2 580 700 \$, en 2024, et représenteront des investissements principalement en administration, sécurité publique, aménagement des parcs, ainsi qu'en restauration et démolition d'immeuble.

En 2024, les contribuables observeront une augmentation du taux de la taxe foncière à 0,4288 \$ par rapport à 0,42 \$ en 2023. Quant aux entreprises agricoles enregistrées, le taux de la taxe foncière est de 0,2884 \$ comparativement à 0,28 \$ en 2023.

Les différents tarifs varient légèrement en fonction des coûts que la Municipalité doit assumer, notamment en ce qui concerne l'écocentre et les coûts pour la distribution d'eau et l'assainissement des eaux.

Bonne lecture!

		2023	2024
STATISTIQUES			
Évaluation foncière imposable		678 863 057\$	680 863 160 \$
Évaluation moyenne d'une résidence unifamiliale		364 740 \$	365 373\$
Pourcentage du niveau du rôle par rapport à la valeur réelle		100 %	91 %
Taux d'endettement		1,15 %	1,03 %
Pourcentage du budget consacré au service de la dette		18,56%	16,90%
EFFORT FISCAL			
Taxe sur la valeur foncière			
Taux	Foncier général	0,42 \$	0,4288 \$
	Agricole	0,28 \$	0,2884 \$
Taux	Service de la dette : tous	0,0517 \$	0,0548 \$
	+ règlement R-284 : général	+ 0,0099 \$	+ 0,0098 \$
	+ règlement R-284 : agricole	+ 0,0066 \$	+ 0,0068 \$
Tarification pour services	Aqueduc (tarif de base)	60,00 \$	84,00 \$
	Égout	382,00 \$	424,70 \$
	Résidus domestiques	136,75 \$	129,30 \$
	Collecte sélective	30,80 \$	29,50 \$
	Matières organiques	105,40 \$	108,15 \$
	Écocentre	37,75 \$	59,25 \$

EXEMPLE DU FARDEAU FISCAL D'UNE PROPRIÉTÉ UNIFAMILIALE

Évaluation imposable (rôle triennal 2023-2024-2025) - Valeur moyenne		364 740 \$	365 373 \$
Taxe à l'évaluation		1 756,59 \$	1 802,75 \$
	Aqueduc (tarif de base)	60,00 \$	84,00 \$
Tarifs	Égout	382,00 \$	424,70 \$
	Résidus domestiques	136,75 \$	129,30 \$
	Collecte sélective	30,80 \$	29,50 \$
	Matières organiques	105,40 \$	108,15 \$
	Écocentre	37,75 \$	59,25 \$
TOTAL	** Hausse moyenne de 5,12 % **	2 509,29\$	2 637,65 \$

Comparaison des budgets 2023-2024

Revenus et charges

REVENUS	2023	2024
Taxes	4 549 220	4 756 216 \$
Paiements tenant lieu de taxes	16 300 \$	30 493 \$
Transferts	112 250 \$	202 371 \$
Services rendus	107 950 \$	163 710 \$
Imposition de droits	213 000 \$	126 700 \$
Amendes et pénalités	0 \$	9 000 \$
Intérêts	53 860 \$	132 340 \$
Autres revenus	0 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	5 052 580 \$	5 420 830 \$
CHARGES	2023	2024
Administration générale	777 960 \$	767 910 \$
Sécurité publique	699 330 \$	701 665 \$
Transport	907 910 \$	1 020 630 \$
Hygiène du milieu	1 424 880 \$	1 535 625 \$
Santé et bien-être	1 160 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	161 450 \$	204 415 \$
Loisirs et culture	303 490 \$	441 295 \$
Frais de financement	205 740 \$	225 760 \$
TOTAL DES CHARGES	4 481 920 \$	4 879 300 \$

Comparaison des budgets 2023-2024

	2023	2024
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Remboursement de la dette à long terme moins subventions	632 310 \$	569 110 \$
AFFECTATIONS		
Activités d'investissement	0 \$	0 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	(87 000 \$)	(65 420 \$)
Excédent de fonctionnement affecté		\$
Fonds de roulement	17 850 \$	30 340 \$
Fonds réservés - élection	7 500 \$	7 500 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES		
	0 \$	0 \$

Plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

Travaux d'infrastructure	2024	2025	2026	Mode de financement prévu
Travaux publics et Aqueduc				
Achat et installation de deux génératrices	152 600 \$			Fonds de roulement: 77 005 \$ PRABAM: 75 595 \$
Pavage du rang Amyot Ouest (resurfaçage)			1 500 000 \$	TECQ: 750 000 \$ RE: 750 000 \$
Remplacement de ponceaux (à déterminer)			100 000 \$	TECQ: 50 000 \$ RE: 50 000 \$
Prolongement du réseau d'aqueduc pour les citoyens de la route 137		1 000 000 \$		TS: 1 000 000 \$
Municipalisation de la rue du Coteau et mise aux normes			1 000 000 \$	TS: 1 000 000 \$
Achat d'un nouveau tracteur	75 000 \$			SNA: 75 000 \$
Achat et installation de deux bornes de recharge doubles	48 000 \$			PSIBR: 48 000 \$
Sécurité publique				
Étude d'opportunités pour évaluer les besoins d'une nouvelle caserne	50 000 \$			SNA: 50 000 \$
Achat d'équipement (appareils respiratoires et autres)	200 000 \$			SNA: 200 000 \$
Loisirs, culture et vie communautaire				
Maison Vézina – restauration extérieure et intérieure	1 500 000 \$			PSMMPI: 483 871 \$ RE: 1 016 129 \$
Terrain des loisirs – Aménagement phase 1 (jeux d'eau, modules, etc)	305 100 \$			FPTJ: 25 100 \$ PSISRPE: 124 197 \$ SNA: 155 803 \$
Démolition du garage au 560 chemin des Patriotes	250 000 \$			SNA: 250 000 \$
Total des dépenses par année	2 580 700 \$	1 000 000\$	2 600 000\$	
Total des dépenses du PTI	6 180 700 \$			

Plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

Montants totaux provenant des subventions	Montant
PRABAM (Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux)	75 595 \$
TECQ (Programme de la «Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec»)	800 000 \$
PRACIM (Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales)	0 \$
PSMMPI (Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier)	483 871 \$
PSISRPE (P. de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petites envergures)	124 197 \$
PAI-MCC (P. d'aide aux immobilisations - ministère de la Culture et des Communications)	0 \$
PSIBR (Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge)	48 000 \$
	1 531 663 \$
Montants totaux provenant de la Municipalité	
FR: Fonds de roulement	77 005 \$
RE: Règlement d'emprunt	1 816 129 \$
TS: Taxe des secteurs	2 000 000 \$
SNA: Surplus non affecté	730 803 \$
FPTJ: Fonds des parcs et terrains de jeux	25 100 \$
	4 649 037 \$
Total des dépenses du PTI	6 180 700 \$